### Mon calendrier de collecte des déchets



00000000000

#### Collecte des recyclables

Bacs et sacs iaunes



et de la Mairie uniquement

#### **MERCREDI**

Les collectes des déchets recyclables sont reportées pendant les fêtes de fin d'année aux vendredis 27 décembre 2024 et 03 janvier 2025.



- · Lotissement
- « Les Petits Jardins »
- · Château d'eau
- · Gare



Les sacs jaunes sont disponibles gratuitement dans les points d'accueil de la Communauté de communes (déchetterie de Périers-en-Auge, siège NCPA, Point Info 14/France Services), ainsi que dans toutes les mairies du territoire.



Les bacs et sacs doivent être sortis entre 19h (la veille de la collecte) et 5h du matin (le jour de la collecte). Pour un cadre de vie agréable pour tous, les bacs roulants sont à ranger le plus vite possible après leur collecte.



Les collectes sont assurées les jours fériés (à l'exception du 25 décembre et du 1er ianvier).



La collecte des déchets verts n'est plus assurée dans votre commune. Plusieurs techniques sont possibles pour valoriser vos déchets verts. Pour les connaître, rendez-vous en déchetterie ou sur www.ncpa.fr

# consignes







pour avoir les consignes de tri touiours avec moi!





# MÉMO TRI

TOUS VOS EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT



TOUS LES EMBALLAGES SOUPLES. **BARQUETTES ET POTS PLASTIQUES** 



TOUS LES FLACONS, BIDONS ET BOUTEILLES PLASTIQUES



TOUS LES PAPIERS ET LES CARTONS





POUR EN SAVOIR + consignesdetri.fr

Le tri des DÉCHETS ALIMENTAIRES

La Communauté de communes vous fournit GRATUITEMENT un composteur en bois.



www.ncpa.fr





Direction de la maîtrise des déchets

Tél.: 02 31 28 10 25 Email: dechets@ncpa.fr





